

Valentin, conducteur de camion de collecte

Au volant ou juchés sur les marchepieds des camions bennes, les agents de collecte exercent un **métier indispensable au maintien de la propreté dans nos rues**. Entretien avec Valentin, salarié chez Théaud, entreprise prestataire du Smictom Centre Ouest pour la collecte des déchets ménagers.

Quel a été votre parcours dans l'entreprise ?

J'ai d'abord été recruté comme équipier de collecte. Théaud a financé mon permis poids lourd pour que je puisse monter en compétences. Depuis 2 ans, j'occupe le poste de conducteur de matériel de collecte. Avec mes collègues, nous réalisons la **collecte des bacs verts et jaunes** auprès des 100 000 habitants du territoire et nous veillons au **respect des consignes de tri**. On se sent vraiment utiles, car sans nous pas de tri ni de recyclage possible !

Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier ?

J'aime conduire sur des petits trajets, en campagne, dans les bourgs, dans les lotissements... **C'est très varié**. Il faut une bonne maîtrise du gabarit de son véhicule et on découvre vraiment la région où l'on vit. En général, nous commençons les tournées à 4h ou à 13h : cela permet donc d'avoir une **disponibilité le matin ou l'après-midi**.

Quels sont les avantages du métier ?

Contrairement au transport longue distance, le métier d'agent de collecte est un **poste sédentaire et stable**. Je suis chez moi tous les soirs ! **L'esprit d'équipe** est aussi très important, car on travaille toujours à deux. Il faut être **polyvalent**.

Enfin, le métier a aussi beaucoup évolué grâce aux **nouvelles technologies** et à « l'informatique embarquée ». Dans la cabine, je peux compter sur le GPS. Je gère également le suivi des bacs chargés et des anomalies avec un outil spécifique.



Valentin, agent de collecte chez **THÉAUD** à Saint-Méen-le-Grand

Vous êtes intéressé par le métier ?

Contactez le service RH de Théaud : rh@theaud.com - 02 99 09 62 96



A noter !

A compter du 1er janvier 2023, les horaires de collectes pourront être modifiés. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir !



TRI DES DÉCHETS

Merci à vous !

Depuis le 1^{er} mars 2022, les consignes de tri ont évolué sur le territoire du Smictom. Nous voulions vous remercier d'avoir pris de nouvelles habitudes qui permettent de **recycler davantage de déchets**, de **limiter les pollutions** et d'**économiser des ressources naturelles**.

Halte aux déchets mal triés

Les erreurs de tri coûtent cher et peuvent poser souci sur la chaîne de tri. En cas de doute, rendez-vous sur www.smictom-centreouest35.fr ou téléchargez l'application Guide du tri de Citeo : www.triercestdonner.fr/guide-du-tri.

RÉDUIRE
TRIER
VALORISER



Les agents de collecte

Premiers maillons de la chaîne du tri

Témoignage de Valentin en dernière page.

En 2022, le Smictom Centre Ouest a mis en place de nombreuses actions : **nouvelles consignes de tri**, programmes d'**économie circulaire** et de **prévention**, tarifs préférentiels pour l'achat de **composteurs**...

Cette dynamique se poursuivra sur 2023 avec l'**aménagement des déchèteries** pour une mise en place de badges en 2024. Le projet d'une nouvelle déchèterie sur Montauban-de-Bretagne sera également engagé.

En dernière page de cette lettre, vous pourrez lire le témoignage de l'un des agents qui collectent vos déchets. Voici quelques règles qui sécurisent et facilitent leur travail au quotidien : **bien fermer le couvercle** de ses bacs, placer ses bacs **poignées côté rue**, sortir ses bacs **bien visibles sur le domaine public**. Merci pour eux !

Belles fêtes de fin d'année.

Hubert GUINARD,
Président du Smictom Centre Ouest

Réalisez vos démarches en ligne : www.smictom-centreouest35.fr



Vos coordonnées bancaires ont changé ?

Apportez des modifications à votre contrat, en allant dans la rubrique *Mes démarches > Apporter des modifications à mon contrat*



Payez votre prochaine redevance en trois fois

Si vous êtes propriétaire, vous pouvez étaler le paiement de votre redevance via la rubrique *Redevance > Je suis propriétaire ou bailleur*

Avant le
31 janvier
2023 !

Le Smictom Centre Ouest est la collectivité territoriale qui gère les déchets de 102 537 habitants de 63 communes.



Recycler ses textiles

En Bretagne, ce sont 15 898 tonnes de textiles qui ont été collectées en 2021. Cela représente **4,7 kg par habitant***.

Vous pouvez déposer les textiles dont vous ne voulez plus dans une borne Le Relais près de chez vous : refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Quels textiles déposer ?

Tous les vêtements, foulards, bonnets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou pour enfant. **Selon leur état, ils seront reportés ou recyclés.**

Les consignes de tri à respecter :



Vêtements et linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés



Comment réduire l'impact de mon look sur la planète ?

En 15 ans, la production de vêtements a doublé, faisant du textile l'une des industries les plus polluantes au monde**. Mais nous pouvons changer les choses en adoptant des écoresponsables au quotidien.

4 milliards de tonnes/an

= émissions mondiales de gaz à effet de serre émises pour la production des vêtements et des chaussures



285 douches

= équivalent du volume d'eau nécessaire à la fabrication d'un jean

240 000 tonnes/an

= microparticules de plastique relâchées dans les océans dans le monde générées par l'entretien de nos vêtements synthétiques



Acheter moins mais mieux

Et si l'on prenait le temps de réfléchir à ses besoins en vêtements ? Un grand tri dans ses placards permet d'y voir plus clair. Certaines pièces pourront être reprises ou transformées.

Se questionner sur les conditions de fabrication

Où et comment le vêtement a-t-il été fabriqué ? Quels procédés ont été utilisés ? Autant de questions qui permettent d'orienter ses achats. Penser aussi à privilégier les vêtements écolabellisés qui garantissent des vêtements durables.

Acheter d'occasion

En friperie, dans les vide-greniers ou sur internet, il devient de plus en plus facile de trouver un large choix de vêtements de seconde main.

La magie d'un Noël Zéro Déchet

Si les fêtes de fin d'année sont synonymes de bons moments en famille ou entre amis, elles correspondent aussi à une période particulièrement propice aux gaspillages en tous genres et à la surconsommation. Mais du choix de la déco à celui des cadeaux, chacun peut (ré)inventer son Noël Zéro Déchet.

Des décors de Noël en mode « Do It Yourself » (DIY)

Pour une déco originale, économique et écologique, rien de plus simple : la **fabriquer soi-même** ! Il existe de nombreux exemples de décors de Noël faciles à réaliser par les petits et les grands. A commencer par le sapin qui peut être fabriqué à partir de bois de palettes, de tissu, de branchages...

Quant aux petites décorations, elles font la part belle à la **récupération des déchets du quotidien** : anges en pots de yaourts, boules de Noël en papier, décors à suspendre en cartonnage, personnages en bouchon de liège... Internet regorge de tutos et de bonnes idées !



Faire plaisir en préservant la planète

Pour être responsable jusqu'au pied du sapin, pourquoi ne pas offrir des **cadeaux dématérialisés** (cours de couture, places de concert, stage de poney...) et privilégier l'expérience au matériel ?

On peut aussi miser sur la **qualité** et choisir des jouets solides et indémodables qui serviront à plusieurs enfants.

Enfin, chiner en recyclerie, en vide-grenier ou sur les sites de vente d'occasion est un excellent moyen de trouver des **cadeaux de seconde main**, souvent en très bon état, à moindres frais.



Les emballages cadeaux

A peine le cadeau est-il offert que son emballage finit... dans la poubelle. Pour éviter ce gaspillage inutile, plusieurs solutions :

- **conserver** les pochettes et papiers cadeaux pour les réutiliser d'une année sur l'autre ;
- fabriquer ses propres **pochettes cadeaux en tissu** ;
- utiliser du **papier recyclable** : journaux, magazines... ;
- opter pour le **Furoshiki**, technique d'emballage d'objets qui nous vient du Japon. Différentes méthodes de pliage permettent de réaliser de très jolis paquets, avec des morceaux de tissus ou des foulards, réutilisables à l'infini !

Quelques chiffres en France

20 000 tonnes

de papier cadeau consommées à la période de Noël



Jusqu'à **+ 20 %**

d'emballages et de verre collectés par rapport aux autres périodes de l'année

6,1 millions

de sapins de Noël vendus chaque année



Source : « Un Noël juste parfait » ADEME - Novembre 2020